

CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés*

CHAPITRE VII

La ville : Notre-Dame, paroisse et collégiale ; la halle

La paroisse-de Notre-Dame¹ doit être assez ancienne et remonter, comme nous l'avons dit plus haut à propos de Saint-Jacques (Voir page 64), aux origines de la féodalité. La faible étendue de son territoire, qui jadis était seulement celui de la ville murée, ne permet pas cependant, croyons-nous, de la mettre au nombre des plus anciennes paroisses du diocèse. Il en est ainsi pour presque toutes les petites villes murées, formées au pied d'un château, aux dépens d'une paroisse plus ancienne du voisinage.

L'on a souvent répété, d'après l' « Histoire de Nantes » de Travers (I, p. 135), et en citant comme source la Chronique de Nantes, qu'en 851, l'évêque Gislard, forcé de quitter Nantes et de se retirer à Guérande, abandonna à l'évêque Actard, son concurrent; les doyennés de la Chrétienté (Ancenis et partie de Châteaubriant), de Clisson et de Rais. L'on en a conclu qu'à cette date il y avait déjà un doyen à Clisson, et que la paroisse Notre-Dame remonte ainsi à une époque très reculée. La vérité est que la *Chronique de Nantes* ne parle ni d'Ancenis, ni de Châteaubriant, ni de Clisson, ni de Rais ; mais fait connaître seulement que Gislard, retiré à Guérande, maintint son autorité dans le pays de la Mée, compris entre la Loire, l'Erdre, le Samnon, la Vilaine et la mer ; et laissa à Actard le gouvernement de la ville de Nantes et de la partie du diocèse située au Sud de la Loire (« *Chronique de Nantes* », années 851-857 ; édition Merlet, pages 42-43).

Voici le texte que Travers a interprété à sa fantaisie : « [Après le traité de 851, entre Charles, le Chauve et Erispoé] ab urbe Nannetensi Gistardus fugit, et Britannorum violentia apud Quiriacam aulam hospitatus est, quae Gueranda nuncupatur... faciensque ibi sedem suam, arripuit omnem parochiam Namneticam, a flumine Heredae usque ad Vicenoniam et Semenonem... Ac-

¹ Voir Archives de Nantes, liasses G 345 et 379 ; — « *La Collégiale de Notre-Dame de Clisson* », par M. l'abbé Grégoire (*Revue historique de l'Ouest*, juillet, septembre et novembre 188G) ; — « *Excursion archéologique à Clisson et à Tiffauges* », par M. Charles Livet (*Association Bretonne*, congrès de 1852) ; — « *Grandes Chroniques* » d'Alain Bouchard, édition des Bibliophiles Bretons, folio 172.

tardus vero... sedem Namneticam recuperavit ».

Nous ne trouvons rien là qui nous empêche d'attribuer à la paroisse Notre-Dame une origine féodale.

Quoi qu'il en soit, cette paroisse existait, et depuis des siècles, avant la fondation de la collégiale dont nous allons dire quelques mots. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à l'intéressante notice de M. l'abbé Grégoire, publiée dans la *Revue historique de l'Ouest* de 1886.

Le connétable Olivier de Clisson, décédé à Josselin le 23 avril 1407, laissait, entre autres legs pieux, par son testament en date du 5 février 1407², les revenus de sa châtellenie de Montfaucon, pour être consacrés à la dotation d'une collégiale dans l'église Notre-Dame de Clisson, sous le patronage perpétuel des seigneurs de Clisson. Quant à l'organisation de ce petit chapitre, il s'en rapportait à ses exécuteurs testamentaires et aux commissaires que le Pape désignerait à cet effet. Il donnait en outre à l'église Notre-Dame une statue d'argent de la Sainte Vierge, du poids de 20 marcs.

Les démêlés de Marguerite, comtesse de Penthièvre et fille du connétable, avec le duc Jean V, retardèrent l'exécution de ce testament. Enfin la collégiale fut établie en 1412, et approuvée, en 1420, par une bulle du Pape Jean XXIII. Elle se composait d'un doyen, de six chanoines prébendés, six chapelains demi-prébendés, quatre serviteurs et quatre enfants de chœur. Elle n'était pas riche ; car la châtellenie de Montfaucon ne pouvait rapporter plus de 4 000 livres.

Ce chapitre, comme le montre M. l'abbé Grégoire, ne tarda pas à absorber la paroisse³. Il devint rapidement curé primitif de Notre-Dame qu'il fit desservir par un de ses membres, avec le simple titre de vicaire perpétuel. Comment s'opéra cette transformation ? On ne le sait ; parce que la plupart des anciens documents concernant Notre-Dame ont été perdus ou détruits. M. l'abbé Grégoire constate qu'en 1555, il y avait déjà très longtemps que la paroisse était fondue avec le chapitre.

Le patronage du chapitre passa tout naturellement de la maison de Clisson aux ducs de Bretagne, puis à la maison d'Avaugour et à ses héritiers, suivant ainsi les vicissitudes de la seigneurie elle-même.

Nous savons par Travers que la collégiale de Clisson, à la différence de celle de Nantes, ne députait point aux Etats de Bretagne.

² L'on peut lire ce testament dans D. Morice, *Preuves*, tome II, colonnes 779-782. Un document rapporté à la col. 575 du même volume, prouve qu'en 1390, Olivier avait déjà formé le projet de fonder une collégiale à Clisson.

³ Dans le registre de la chancellerie de Bretagne pour l'an 1463, folio 72, on lit que le droit de jouir du revenu de certaines cures, pendant leur vacance, est reconnu au doyen de Clisson.

Un pouillé de 1677 nous apprend qu'à cette date, la cure de Notre-Dame, vicairie perpétuelle de la collégiale, jouissait d'un revenu de 500 livres. Pour la nomination du curé, le Pape et l'évêque alternaient mensuellement : le chapitre prétendait au droit de présentation. La collégiale, étant de patronage laïc, n'était sujette ni à la régale, ni au serment de fidélité, ni au droit de joyeux avènement. Elle était dotée d'une prébende de 600 livres pour le doyen, seul logé, de six prébendes de 300 livres et de six demi-prébendes de 200 livres. Les semi-prébendés ou chapelains perpétuels n'avaient point voix au chapitre, pourvu qu'il fût au complet ; autrement, on se servait d'eux pour le compléter.

En 1679, un arrêt de la Chambre de réformation du terrier du domaine royal, maintint le curé de Notre-Dame en possession de ses rentes, à charge de payer au roi, tous les ans, une maille d'or, évaluée à 50 sols. Les prébendes, en effet, se payaient partie en argent, partie en nature, et telles que la châtellenie de Montfaucon les produisait.

En 1683 (Visite de l'archidiacre, pages 430-441), le doyen s'appelait Jean Apvril, les chanoines étaient MM. Claude Arnaud, Olivier de Morton, Claude de Saffré, René Blandin, Gui Le Clerc, Roland Le Blay.

A la même date, la paroisse comptait 200 communians. Le logis appelé l'Angleterre en la Trinité (Voir page 82), appartenant à Jean Macé, prêtre de Saint-Sulpice, devait une Messe par an, à l'autel Saint-Pierre-et-Saint-Paul, dans l'église Notre-Dame⁴.

Pour être enterré dans l'église, on payait trois livres, et les enfants une livre et dix sous seulement.

La fête patronale tombait le jour de l'Assomption, et la dédicace de l'église se fêtait la veille.

Les chanoines dont deux, à titre de chapelains, devaient accompagner le seigneur de Clisson partout où il lui plaisait d'aller et de résider, célébraient chaque jour et tour à tour la Messe dans la chapelle domestique du château (Voir page 192). Le doyen avait habité jadis une maison avec jardin ; mais cette maison était entrée dans les fortifications des fossés du château dont elle était voisine (Nous pensons qu'elle avait été démolie pour la construction du Petit Fort. Voir pages 229-231). Le doyen, depuis lors, avait dû aller loger ailleurs.

⁴ En 1683, les chapellenies desservies à Notre-Dame, se nommaient : Lesnerac (fondation d'un seigneur de Lesnerac, en Escoublac), Saint-Nicolas-de-la-Pauvreté (fondation d'un recteur de Gorges, qui se donnait au plus pauvre prêtre de Gorges), Saint-Pierre-Saint-Paul-et-Saint-André, Notre-Dame d'Angleterre, Saint-Louis (fondation des Prezeau, seigneurs de Loiselinière), Saint-Maudéz , Sainte-Luce-et-Saint-Eutrope (fondation d'un seigneur de la Senardièr), Saint-Samson, Saint-Jean-et-Saint-Yves, les Guerriers (fondation d'une famille Guerrier), l'Escrain ; plus une autre chapellenie, fondée par les seigneurs de Goulaine et de la Houdinière.

Nous pouvons encore donner sur la paroisse Notre-Dame, à la fin du XVIII^e siècle, divers renseignements puisés dans l' « *Etat du diocèse en 1790* », et aussi dans les notes manuscrites, recueillies par M. Perraud, en interrogeant de vieux Clissonnais.

La paroisse, en 1790, comptait 600 communians. Son titulaire, toujours pris dans le chapitre collégial, avait une portion congrue de 700 livres, 24 livres de casuel, plus 12 livres pour des Messes fondées. Il était logé dans une maison qui depuis appartint successivement aux familles Bizeul et Michelon⁵. Il y avait eu anciennement une autre maison curiale, qui était devenue propriété du chapitre. Le curé n'avait point de vicaire.

La paroisse renfermait une école de garçons et une de filles. Jamais l'instruction des enfants n'avait été négligée à Clisson. C'était le seigneur qui nommait le maître d'école, et, au XVI^e siècle, on voyait, dans la ville et les faubourgs, plusieurs écoles sous une direction unique. Dans sa Visite de 1554, le vicaire-général du diocèse rappela au maître qu'il y avait à Notre-Dame une Messe fondée pour les écoliers, et qu'il devait les y conduire. En 1683, l'archidiacre Binet trouva à Clisson trois maîtres dont un diacre, et trois maîtresses⁶.

Les chanoines, en 1790, portaient un petit collet noir et, en procession, une aumusse d'hermine ; ils n'avaient point de rabat. Leur bedeau était vêtu de rouge. Les revenus du chapitre étaient tels qu'au XVII^e siècle.

Les chanoines allaient, le dimanche, célébrer la Messe à la Madeleine. (Voir page 118), à l'hôpital Saint-Antoine, et dans diverses chapelles rurales du voisinage : Saint-Lazare en Cugand (Voir page 124), dont le doyen de Notre-Dame était ordinairement chapelain, Saint-Thomas (Voir page 54), la Cormerais, Loiselinière, la Treille, la Barillière, la Haute-Grange, la Gouvrière.

M. Augustin Lesayeux, chanoine, demeurait au château, comme aumônier attaché à sa chapelle domestique (Voir page 192).

Parlons maintenant de l'église. Au XVIII^e siècle, suivant l' « *Etat du diocèse en 1790* », on la supposait « du XIV^e ou du XVe siècle ». Il est bien à croire, en effet, qu'elle appartenait à ces deux époques ; car les seigneurs de Clisson durent y faire des restaurations au XIV^e siècle, après avoir reconstruit leur château ; et d'autre part, il serait étrange qu'elle eût été complètement

⁵ Le 21 avril 1796, le commissaire du département, Constantin, nouvellement envoyé dans la ville de Clisson, déserte et en ruine, pour y réorganiser l'administration, demanda permission d'installer les autorités constituées dans « l'hospice militaire que l'on venait d'évacuer », c'est-à-dire dans « l'ancien presbytère de Notre-Dame. « C'est le seul local intact ici », écrit-il (Archives de Nantes, L 299).

⁶ « *L'instruction publique dans les villes et les campagnes du comté Nantais, avant 1789* » par M. Léon Maître ; Nantes, V^e Camille Mellinet, 1882, 1 vol. in-80, pages 44-46.

oubliée par François II, au XVe siècle. Toutefois nous manquons de renseignements sur cet édifice, incendié et détruit en 1793.

Voici ce qu'a écrit à son sujet, au XVIIe siècle, Nicolas Baudot, seigneur du Buisson et d'Ambenay, en Normandie, voyageur érudit, plus connu sous le nom de Dubuisson-Aubenay, dans son « *Itinéraire de Bretagne en 1636*⁷ » :

« *La ville de Clisson est petite et sur le penchant d'un coteau tombant à la rive gauche de la Sèvre. Il n'y a dans l'enceinte de ses murailles qu'une seule église, nommée Nostre-Dame, qui est paroice avec fonts baptismaux, et collégiale de six prébendes et six demi-prébendes, six serviteurs sans le sacriste et les choristes, et par dessus tout le doyan. Ce sont en tout plus de vingt déservans à l'église.*

« *L'église est de médiocre grandeur. Au milieu du chœur, il y a un enfeu ou charnier, et par dessus un coenotaphe ou monstre de bois, comme un grand coffre quarré. C'est l'enfeu des fondateurs qui y travaillèrent vers l'an 1390 ou 1400. C'estoit le connétable Olivier de Clisson, — de Cluceio —, dont les armes sont partout au lambris de l'église : de gueules à un lion d'argent, couronné d'or⁸ ; avec une [blason] couronnée d'or, et un « travail », qu'ils appellent, qui est un traüil ou rhombe dévidoir, d'argent et de sable, pour chifre ou devise, comme les chanoines expliquent. Mais on pourroit dire que [blason] signifie Marguerite, et le traüil ou dévidoir les armes d'une femme, et que ce sont les marques de Margot de Clisson, fille du connétable, qui fut celle, avec son mary, qui par félonnie, comme dit est, ruina sa maison. Dans le grand vitrail aussy, tout au bas, sont cavaliers armés priants, ayant les armes de Clisson à costé d'eux, et une dame au dessous de laquelle est escrit : Jehanne de Clissum.*

Ce texte demande quelques explications :

1° Dubuisson, on le voit, se trompe sur l'année de la fondation de la collégiale.

2° Jules Quicherat, dans sa notice sur la « *Porte de l'hôtel de Clisson à Paris* » (devenu l'hôtel Soubise), parue d'abord dans la *Revue archéologique* (tome 1848, pp. 760-769), puis, après la mort de l'auteur, dans ses « *Mélanges d'archéologie et d'histoire* » (tome II, pp. 228-237), fait remarquer que, dès 1371, Olivier de Clisson avait pris pour devise une M, avec la légende : *Pour ce qu'il me plet*. Or ce n'est qu'en 1388 qu'il épousa, en secondes noces, Marguerite de Rohan. Ce mariage n'est donc point l'origine de la devise dont le corps est une M. Jules Quicherat pense qu'il faut voir dans cette de-

⁷ Voir l'édition que nous avons publiée de cet « *Itinéraire* », sous les auspices de la Société des Bibliophiles Bretons, tome II, page 177.

⁸ Voir page 228, note 1.

vise, selon l'usage du temps, une allusion à quelque aventure de galanterie, de la jeunesse du connétable⁹.

Sur l'enfeu de Clisson, la lettre M étant accompagnée d'un dévidoir, caractéristique d'une femme, paraît bien se rapporter à la fameuse Marguerite ou Margot de Clisson, comtesse de Penthievre et fille du connétable.

3° Le dévidoir que Dubuisson appelle « travail », selon l'expression usitée dans le pays, croit-il, et qu'il avait mal entendue, instrument qu'il désigne ensuite par « traüil ou rhombe dévidoir », est toujours employé dans les campagnes Nantaises, et certainement sans avoir changé de forme. On le nomme *travouil*.

4° Ce n'est point « avec son mary » que Margot de Clisson « ruina sa maison par félonnie », mais bien avec ses fils. En effet, Jean de Châtillon ou de Blois, comte de Penthievre et gendre du connétable, mourut le 16 janvier 1404, et l'indigne attentat commis par sa veuve et ses fils sur la personne du duc Jean V, est du 13 février 1420.

5° Quant à la dame représentée sur le vitrail, avec la légende « Jehanne de Clissum », qui devait être écrite Jehanne de Clissù ou peut-être de Clissò, nous pensons que c'était soit Jeanne de Belleville, mère du connétable, soit plutôt Jeanne de Clisson, soeur du connétable, qui épousa Jean Harpedane et fonda la seconde maison de Belleville. En effet, la mère du connétable était une Belleville et aurait été désignée sous ce nom, tandis que la soeur du connétable était bien une Clisson.

En 1683, l'archidiacre Binet trouva l'église « en assez bon estat ». On avait adjoint à la nef une chapelle dite de Sainte-Anne, dans laquelle étaient deux autels : l'un dédié à Sainte Anne ; l'autre, où se faisait l'office paroissial, dédié à Saint Maudez. Les autres autels de l'église, outre le grand autel, étaient sous les vocables de Notre-Dame-de-Pitién Saint-Samson - Sainte-Luce-et-Saint-Eutrope, de Saint-Pierre-Saint-Paul-et-Saint-André, de Saint-Jean-Baptiste, de la Très-Sainte-Trinité (On disait : « en Vallée », à cause du couvent de la Trinité, dominant le quartier de la rive droite, appelé la Vallée), de Saint-Yves, de Saint-Sébastien.

A la fin du XVIIIe siècle, suivant les personnes interrogées par M. Perraud, l'église Notre-Dame, de dimensions restreintes, avait un petit clocher de charpente, s'élevant sur la nef, vers le milieu de celle-ci, et renfermant deux cloches. Au dessus de la grande porte, était un petit escalier, encore reconnaissable en 1854, conduisant au clocher, en passant entre la voûte de bri-

⁹ Voir « *Itinéraire de Bretagne en 1636* », tome I, page 68, note 1. Nous ferons remarquer que la devise *Pour ce qu'il me plet* caractérise, avec une singulière justesse, le caractère indépendant et inconstant non seulement du connétable, mais encore de la plupart des seigneurs de sa maison.

que et le toit, et permettant d'aller sonner les cloches à la main, par exemple pour la tricotaine ou sonnerie joyeuse des baptêmes. A la Madeleine (Voir page 110), nous avons aussi trouvé un escalier extérieur conduisant au clocher, et dans le même but.

Le chœur de Notre-Dame comprenait la moitié de la longueur totale de l'édifice, parce que tout le chapitre devait y trouver place. Il était orné de fort belles stalles qui en faisaient le tour ; et dans l'église, à la place où se trouvait, en 1854, l'autel du Saint-Coeur-de-Marie, il y avait encore une belle stalle isolée, sans doute celle du doyen. Au chœur étaient adjointes deux grandes sacristies dont l'une, celle du curé, existait encore en 1854.

La chapelle Sainte-Anne s'ouvrait dans le bas de la nef, du côté de l'Epître ; l'on y entrait, de l'église, par une voûte ou grand arceau¹⁰.

Sous le grand autel était l'enfeu des seigneurs de Clisson ; mais peu avant 1790, on dut le combler, parce que l'on remplaça alors le vieil autel par un autre, en marbre et beaucoup plus lourd, qui aurait enfoncé la voûte de cette crypte. Les châsses en furent donc retirées et déposées dans un autre caveau, creusé tout exprès sous la sacristie de la cure. Cette sacristie a subsisté jusque dans le XIXe siècle ; mais l'enfeu fut comblé, quand on restaura, sous le premier Empire, l'église incendiée et en ruine.

Tout autour de l'église, à l'intérieur, étaient rangées de grandes et vieilles statues de saints « qui faisaient peur », disait un ancien du pays à M. Perraud. L'évêque de Nantes, au cours d'une de ses visites pastorales, les fit enlever, parce qu'elles étaient d'un aspect trop rude et farouche.

Sous l'Empire, la nef fut allongée, et un nouveau chœur bâti sur un petit cimetière qui s'étendait jusqu'à une venelle montant le coteau et qui existe toujours, quoique la pente en ait été un peu adoucie. L'on entrait dans ce cimetière, par une porte située à son extrémité et qu'on voyait encore vers 1850 ; mais il ne servait déjà plus au XVIIIe siècle, les chanoines se faisant inhumer dans l'église, et les paroissiens dans le cimetière de Saint-Gilles (Voir page 127). Il y avait, pour le chapitre, un second clocher, couvert d'une coupole et contenant la grosse cloche que l'on ne sonnait qu'aux grandes fêtes, et aussi quand un habitant de la paroisse était à l'agonie. Ce clocher devait être à côté de l'église. Le mobilier et le trésor étaient assez riches. L'on en peut lire le détail dans la « Collégiale de Notre-Dame de Clisson » par M. l'abbé Grégoire.

En 1790, le chapitre était ainsi composé :

Doyen ; M. Pierre Hallouin de la Pénissière, du diocèse de Luçon ; né en 1727 et nommé le 9 janvier 1776, par démission de son frère Charles.

¹⁰ « Etat du diocèse en 1790 ».

Chanoines prébendés : MM. Augustin Lesayeux, chantre (dignité purement honorifique) et chapelain du château ; Pierre Mongis, Joseph Noël de Kerbodec, Jacques Bureau¹¹, François Mocquart et Guillaume Loquet.

Chanoines semi-prébendés : MM. Pierre Taffonneau, Mathurin Gaboriaud, François Beaufreton, François Loiret, Pierre-Charles Brunet, simple tonsuré, et Jean Braud, vicaire perpétuel de la paroisse¹².

En outre, il y avait un sous-chantre, trois choristes, un organiste et quatre enfants de choeur. MM. Lesayeux, Bureau, Beaufreton et Taffonneau logeaient au château.

M. René Belorde, natif de la Grenotière en Cugand, recteur d'Aigrefeuille et député du clergé à la Chambre Ecclésiastique, se démit de sa cure en 1776. L'élection de son successeur, M. Richard, recteur de Haute-Goulaine, se fit à Notre-Dame de Clisson, sous la présidence de l'évêque de Nantes¹³.

A propos des autres paroisses de Clisson et de Notre-Dame de Toutes-Joies (Voir pages 64, 86, 97, 121), nous avons déjà eu l'occasion de parler des belles fêtes religieuses qui se célébraient à Clisson, vers la fin du XVIIIe siècle. Nous devons encore revenir ici sur ce sujet. La procession de la Fête-Dieu parcourait, chaque année, les rues de la ville et des faubourgs, avec une solennité remarquable. Le chapitre collégial y tenait la première place ; et, malgré les prétentions contraires du vicaire perpétuel de Notre-Dame et de celui de la Trinité, ce droit lui fut reconnu en 1660, par un jugement du présidial de Nantes, que rapporte M. l'abbé Grégoire dans sa « *Collégiale de Notre-Dame de Clisson* ». Les paroisses de Clisson, auxquelles se joignaient les religieux Cordeliers, après avoir fait la procession chacune sur son territoire, se rendaient sous les halles, et y attendaient que l'office fût terminé à Notre-Dame. Alors elles entraient dans l'église et s'y mettaient en ordre. Les frères de Saint-Jean-l'Évangéliste et des Agonisants, avec leurs torches, prenaient place derrière elles, comme nous l'avons dit plus haut (pages 63, 128), ainsi que les juges de la châtellenie, en bonnets carrés.

L'on faisait station à divers reposoirs, à la Trinité et aux Cordeliers. Le Saint-Sacrement était porté sur une petite civière, garnie de deux bricoles que se passaient au cou le doyen du chapitre, marchant devant, et le vicaire perpétuel de la Trinité, marchant derrière. Les rues étaient tendues d'étoffes que l'on allait emprunter au moulin à foulons, situé au bout de la chaussée de l'Arsenal, près de Fougues. Deux bandes de ces étoffes étaient étendues

¹¹ M. Bureau avait fondé à Notre-Dame un Salut, tous les jeudis de Carême (Notes de M. Perraud).

¹² Pour plus de renseignements sur les membres du chapitre, voir l' « *Etat du diocèse de Nantes en 1790* », par M. l'abbé Grégoire.

¹³ Registres paroissiaux de Cugand. M. Belorde mourut à la Grenotière, en 1778.

en croix par dessus le carrefour de la Trinité, où se trouvait l'auberge du Sauvage, fameuse alors, ancienne maison de bois, dont les étages avançaient l'un sur l'autre¹⁴. L'on faisait de même au dessus d'un carrefour de la ville¹⁵, et dans ce carrefour, on élevait un reposoir à trois faces, sur chacune desquelles le Saint-Sacrement était successivement exposé.

La procession générale faisait le tour du champ de foire. A la Petite Fête-Dieu, il n'y avait point de procession générale.

Le jour de l'Ascension, le clergé de Notre-Dame allait en procession jusqu'à la croix du pont de la ville, limite de la paroisse (Voir page 282).

Enfin, la persécution vint s'abattre sur Clisson. Les chapitres ayant été supprimés le 12 juillet 1790, le 23 novembre suivant, plusieurs agents du gouvernement, accompagnés de soldats, se rendirent à Notre-Dame, pour en faire l'inventaire. Prévoyant les événements, le chapitre avait préparé contre cet attentat une éloquente protestation, dans laquelle il revendiquait avec courage ses propres droits et ceux de ses fondateurs.

M. l'abbé Grégoire, dans sa « *Collégiale de Notre-Dame* », nous a conservé le texte de cette belle pièce où se manifestent, avec dignité et mesure, les sentiments d'un clergé soucieux de ses devoirs, qu'une violence tyrannique venait l'empêcher de remplir. Le doyen en commença la lecture devant les commissaires du gouvernement ; mais étouffé par les larmes et les sanglots, il ne put achever, et un des chanoines le remplaça.

L'office n'en fut pas moins déclaré interdit ; le choeur de la collégiale et tous les locaux capitulaires furent fermés ; tous les biens du chapitre furent inventoriés et confisqués. Après 378 ans d'existence, la pieuse fondation du grand connétable avait pris fin.

La collégiale de Clisson fit preuve, devant la persécution, d'un courage et d'une constance admirables. Composée de prêtres fidèles à leur mission jusqu'à la mort, elle refusa unanimement le serment schismatique que l'on voulait lui imposer. Plusieurs de ses chanoines, surtout M. Bureau, firent partie des prêtres qui continuèrent en secret à célébrer la Messe, à faire le catéchisme et à préparer les enfants à la première communion, dans des endroits retirés, notamment au Bois du Collège, que nous supposons avoir été

¹⁴ Tous ces détails sur les processions à Clisson, sont tirés des notes recueillies par M. Perraud. Nous y lisons que les bandes d'étoffes, au carrefour de la Trinité, allaient, d'une part, de la maison qui fut ensuite à M. Delhoumeau jusqu'à celle de M. Duplanty, et, d'autre part, de l'auberge du Sauvage à la maison qui appartint plus tard à M. Gouraud, tanneur. L'auberge du Sauvage devait sa réputation à sa situation très bien choisie, sur la route de Nantes à Poitiers.

¹⁵ Entre deux maisons qui appartinrent, au XIXe siècle, à MM. Bouvet et Flon (Même source).

une dépendance du petit collège fondé à la Trinité, par M. Richard de la Vergne (Voir page 79). Le doyen, M. Hallouin de la Pénissière, bientôt arrêté, mourut dans l'horrible prison du couvent des Saintes-Claires, à Nantes, le 30 octobre 1793. MM. Lesayeux, Mongis, Loquet et Noël de Kerbodec furent aussi arrêtés, conduits à Nantes et noyés dans la Loire, le 17 novembre 1793¹⁶. M. Mongis avait été traîné de Clisson à Nantes, attaché à la queue-d'un cheval. M. Noël de Kerbodec était en telle vénération dans le pays que sa mort parut offrir quelque chose de surnaturel. Son corps, a-t-on raconté plus tard, revint sur l'eau à plusieurs reprises, et il fallut enfin l'enterrer sur le rivage, non loin de Saint-Donatien : l'herbe, ajoutait-on, n'a jamais poussé sur sa tombe¹⁷. M. Bureau, après avoir exercé son ministère en se cachant, fut emprisonné, puis exilé. Rentré en France, il mourut à Mouzillon, en 1811.

M. Gaboriaud, fort âgé, échappa à la prison, resta dans le diocèse et mourut pendant la persécution. M. Loiret fut exilé en Portugal, revint en Bretagne et mourut en 1809, aumônier de l'hôpital de Paimboeuf.

MM. Mocquart et Taffonneau furent emprisonnés ; mais nous ne savons ce qu'ils devinrent. M. Beaufreton, saisi tout d'abord, put s'évader et vécut déguisé, dans les villages de la paroisse de Gétigné, allant, au péril de sa vie, confesser et administrer les malades. Il échappa comme par miracle à tous les dangers, et mourut simple vicaire à Gétigné, en 1810. Il célébrait souvent la Messe dans le bois de la Roche-Sebien et dans la chapelle de Recouvrance (Voir pages 89-97), ainsi que dans les villages de l'Asnerie, de la Saulnerie et de la Rectorière¹⁸. On l'appelait le « *bonhomme Jeannot* », et il servait parfois comme valet de ferme, pour mieux tromper les recherches. Une vieille femme de Gétigné qui l'employait ainsi sans le connaître, et qui appréciait médiocrement son faible talent pour conduire la charrue, revenant d'entendre la Messe de M Beaufreton, lui dit, un jour, ne sachant à qui elle parlait : « Je viens d'assister à la Messe d'un bon prêtre qui te ressemblait, mon pauvre Jeannot !¹⁹ ».

Bien que les prêtres fidèles aient généralement trouvé dans les environs de Clisson les secours les plus dévoués, cependant en quelques endroits, la terreur des vengeances révolutionnaires les fit traiter avec froideur et même avec hostilité. C'est ainsi qu'un chanoine de Notre-Dame que l'on ne nomme pas, mourut de misère à Saint-Crépin. Personne ne voulait le recueillir, et il manquait d'aliments et d'habits²⁰.

¹⁶ Voir « *Les confesseurs de la foi du diocèse de Nantes, pendant la Révolution* », par M. l'abbé Briand.

¹⁷ Notes de M. Perraud.

¹⁸ Il était né à la Rectorière.

¹⁹ Notes de M. Perraud.

²⁰ Notes de M. Perraud.

Sur la belle conduite des prêtres Clissonnais pendant la persécution, l'on trouvera beaucoup d'autres détails très intéressants, dans l'excellent ouvrage de M. l'abbé Briand : « *Les confesseurs de la foi du diocèse de Nantes*²¹ ».

Quant au vicaire perpétuel de Notre-Dame, M. Jean Braud, vieillard perclus et aveugle, on le laissa dans son presbytère ; mais une horrible mort lui était réservée. Auprès de lui étaient sa nièce dont nous avons relaté la honteuse conduite à l'égard du curé de Saint-Jacques (Voir page 66), et son neveu, aussi nommé Braud, prêtre jureur qui d'abord avait dû assister son oncle, à titre officieux. A l'approche des paysans royalistes, le 15 mars 1793, l'ancien vicaire perpétuel refusa de quitter la ville, à la suite de ses tristes parents, et ceux-ci, le laissant seul et sans aide, s'enfuirent à Nantes avec tous les habitants aisés de Clisson. Peut-être, d'ailleurs, ses infirmités l'empêchèrent-elles de faire partie du convoi des émigrants. Le 22 septembre suivant, lorsque les Mayençais se retirant sur Nantes, après la bataille de Torfou, mirent le feu au château et à un grand nombre de maisons, M. Jean Braud fut brûlé vif dans son presbytère, sans pouvoir en sortir. Il était en grande vénération parmi tous les prêtres du pays²².

L'on voit que le chapitre collégial de Notre-Dame de Clisson fit honneur au diocèse de Nantes, et se montra digne de son fondateur. Pas un de ses membres ne faiblit.

L'enfeu des seigneurs ne fut point respecté ; l'on prit les châsses de plomb, pour en faire des balles. Les corps étaient dans leur entier, mais tombèrent en poussière au contact de l'air²³.

Enfin, après plusieurs incendies partiels, la ville de Clisson se trouva, en 1794, complètement détruite : ses ruines, comme nous le dirons dans notre résumé historique, restèrent même, pendant deux années, abandonnées et désertes. Notre-Dame dut être l'un des premiers édifices sur lesquels tomba la rage dévastatrice des Bleus.

Quand le culte commença à se rétablir, après la persécution, l'on répara tant bien que mal l'église brûlée et saccagée, et l'on y transporta le bel autel de marbre des Bénédictines de la Trinité (Voir page 73). Sous l'Empire, Notre-Dame fut l'objet d'une restauration complète ; on allongea un peu sa nef, et on lui adjoignit même une tour carrée, accolée à son flanc Sud. Telle était l'église que nous avons connue et qui a subsisté jusqu'à nos jours. L'intérieur, pauvre et triste, était assez misérablement décoré. Elle fut démolie en 1886, et remplacée, en 1887-1888, par la belle église actuelle, accompagnée d'un

²¹ Tome 1^{er}, pages 534-538.

²² Notes de M. Perraud.

²³ Même source.

très élégant clocher, et oeuvre remarquable de M. Ménard, architecte Nantais²⁴. Le style roman de cette église, choisi avec beaucoup de goût et de convenance, n'apporte aucun changement dans l'aspect italien et classique que présente le coteau de la ville de Clisson, réédifiée sous l'inspiration de Cacault et de Lemot : le paysage en est même encore embelli. Chose rare dans une église moderne, celle-ci est bien orientée à l'Est, suivant l'ancien usage.

Dans la paroisse Notre-Dame, « près la porte Saint-Jacques », était l'auberge des Trois-Rois, citée dans la déclaration fournie en 1679, par Claude II d'Avaugour, seigneur de Clisson, pour la réformation du terrier du domaine royal (*Archives de Nantes, B 12, folio 21 recto*). Cette auberge, dans la rue qui touche à la halle, a servi de corps de garde, à l'époque révolutionnaire, et, au XIXe siècle, a été remplacée par l'écurie de M. le docteur Thénaisie²⁵.

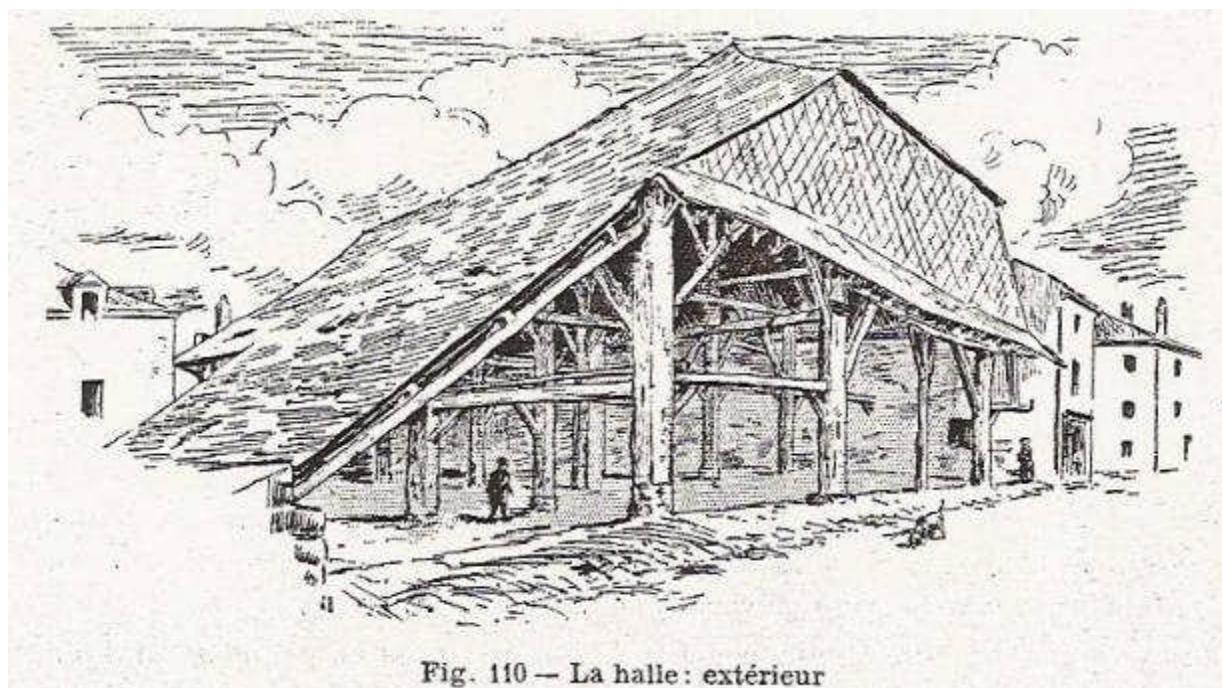


Fig. 110 — La halle: extérieur

En sortant de Notre-Dame, le visiteur donnera un coup d'oeil à la halle, fragile monument qui prouve l'ancienneté de l'importance commerciale de Clisson. Cette vieille halle²⁶, dont une des entrées touche à la place Notre-

²⁴ La nouvelle église Notre-Dame fut bénite par Mgr Lecoq, évêque de Nantes, le 2 septembre 1888.

²⁵ Notes de M. Perraud.

²⁶ L'on disait et l'on dit encore plus souvent : les halles, par allusion aux nombreux

Dame, est une vaste toiture irrégulière, couverte en ardoise et supportée par une petite forêt de poteaux de bois, que relie une charpente compliquée et bien souvent réparée, où les poutres anciennes et neuves s'entremêlent dans un désordre pittoresque.

Cette halle qui s'étend de la rue Saint-Jacques à l'extrémité Sud de la place Notre-Dame, occupe le centre de la ville et se compose d'une grande nef entre deux bas-côtés, orientée de l'Est à l'Ouest. Elle est d'un modèle qui se fait rare aujourd'hui, et, dans son état actuel, nous paraît seulement dater du XVIII^e siècle ; mais sur son emplacement a toujours été, sans nul doute, le marché de Clisson, établi, sous certaines conditions, par les seigneurs du lieu, à côté de leur château. Il s'agissait pour eux d'amener le commerce dans la ville, pour la rendre prospère et accroître aussi leurs propres revenus, au moyen de droits perçus sur la vente de diverses denrées. Ce marché devait remonter aux origines de la ville, et les seigneurs de Clisson se montrèrent jaloux défenseurs de ses priviléges. Nous avons dit, en effet (pages 107, 120-121), qu'avant 1213 les Templiers ayant fondé un marché rival sur leur bourg, probablement avec des conditions plus favorables aux commerçants que celles du marché seigneurial voisin, le fait donna lieu à de graves démêlés entre ces religieux et Guillaume de Clisson. L'accord de 1213 ramena la paix ; mais les Templiers durent s'obliger à ne plus ouvrir de marché ni de foires sur leurs terres.

Il semble toutefois que, longtemps encore après, la Commanderie ait toujours attiré le négoce, à la faveur de certaines franchises : en 1428 (Voir page 55), elle comptait treize feux imposables, tandis que Notre-Dame n'en avait que huit.

Le côté Sud de la halle, qui regardait le château, a été élargi au XIX^e siècle, comme le montre son mur de clôture avec ouvertures garnies de briques, dans le genre des constructions à l'italienne de la ville.

Assez sombre et silencieuse les jours ordinaires, la halle est égayée chaque vendredi, jour du marché hebdomadaire, par les étalages des petits marchands, et par la foule des habitants des paroisses voisines; qui s'y présentent avec animation.

On peut se demander comment, après les incendies de 1793 et 1794, il reste encore quelque chose, dans cet édifice de bois, qui soit antérieur à ces funestes dates. Les notes de M. Perraud répondent à cette question : la halle fournit un lieu de campement aux troupes qui traversèrent souvent Clisson, pendant le cours de la grande guerre. Ces troupes n'osaient se disperser, et

étalages ou étaux des marchands qui s'y rassemblaient. Chaque corps de marchands formait une halle : halle aux poissons, halle aux grains, halle aux toiles, etc... ; et l'ensemble composait les halles, réunies sous le même toit.

d'ailleurs, les maisons de la ville en ruine, n'étaient guère en état de les loger ; c'est pourquoi quand le feu a pris à la halle, à diverses fois, il a toujours été éteint par les incendiaires eux-mêmes, soucieux de se garder un abri. Nous ne croyons pas cependant que la halle ait pu traverser la période de 1794, sans subir de notables avaries.

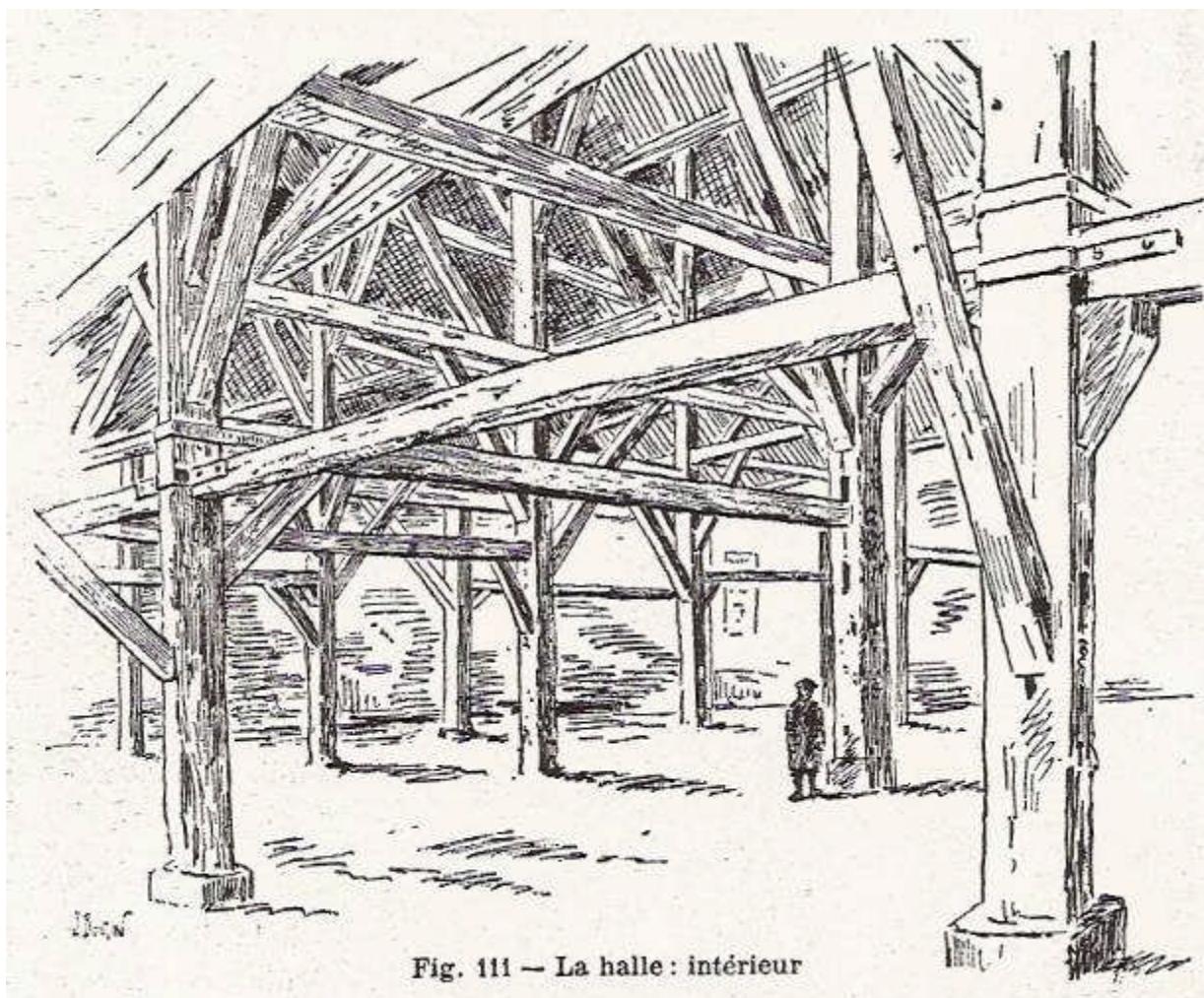


Fig. 111 — La halle : intérieur

Avant 1790, la halle de Clisson servait de succursale aux églises paroissiales du lieu, qui étaient assez petites. En temps de Carême et de mission, les prédicateurs parlaient au peuple assemblé sous la halle où, à cet effet, on disposait une chaire. La foule se pressait dans ce vaste enclos couvert, et s'y tenait toujours silencieuse et attentive²⁷.

Nous avons déjà dit (page 236) qu'au bas de la halle était l'Auditoire ou chambre de justice civile.

Après avoir visité la halle, le voyageur descendra une venelle en pente rapide à laquelle nous avons déjà fait allusion (page 293), et qui côtoie le

²⁷ Notes de M. Perraud.

mur Sud de l'église Notre-Dame. Puis, se dirigeant vers la Sèvre, il passera devant une ancienne maison, assez curieuse, représentée sur la peinture appartenant à la famille de M. le docteur Thénaisie (Voir pages 268, 270), et dont l'escalier de pierre, renfermé dans une cage carrée et saillante, mérite

d'être vu. Il offre des moulures et des détails qui permettent d'attribuer l'édifice au milieu du XVI^e siècle.

Cette maison a subi des transformations ; car, sur la peinture du XVIII^e siècle, ses deux corps de

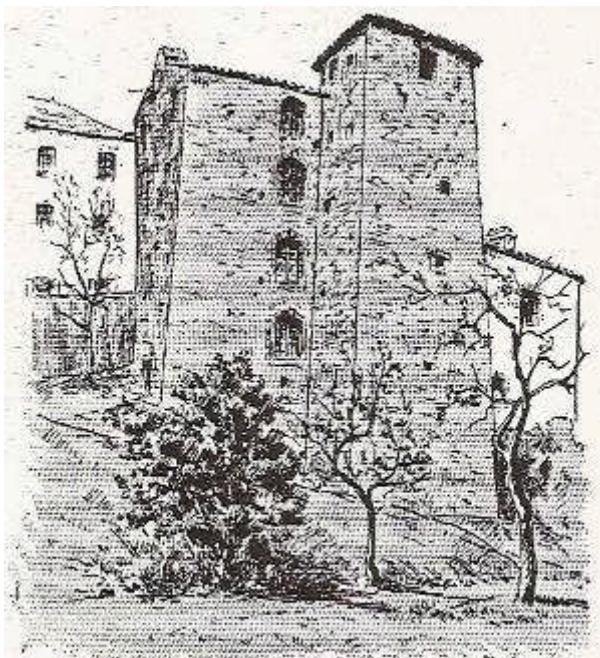


Fig. 112 — Vieille maison à Clisson

logis sont de hauteur égale ; et aujourd'hui l'un est moins élevé que l'autre. Elle aura été partiellement incendiée en 1794, et restaurée ensuite.

En continuant sa route, l'on se trouve à l'entrée du pont, et l'on sort de la ville murée, en laissant à droite le moulin du château, toujours en activité, quoique privé de son éperon et dégarni de ses murailles de défense, dont certains fragments sont cependant toujours reconnaissables.

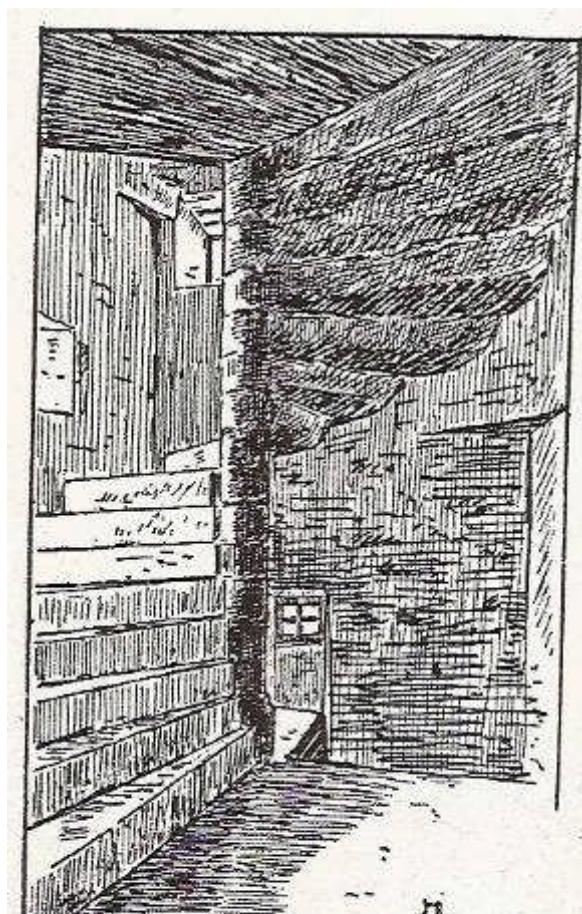


Fig. 113
Vieille maison à Clisson : l'escalier